

# SESSION SPÉCIALE DU CONSEIL DIRECTEUR

## SESSION SPÉCIALE DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

*Session virtuelle, 10 décembre 2020*

---

CDSS1.R1\*  
Original : anglais

### RÉSOLUTION

#### CDSS1.R1

#### MISE À JOUR CONCERNANT LA PANDÉMIE DE COVID-19 DANS LA RÉGION DES AMÉRIQUES, PRÉPARATION POUR LE COVAX ET ACCÈS ÉQUITABLE AUX VACCINS CONTRE LA COVID-19

##### *LA SESSION SPÉCIALE DU CONSEIL DIRECTEUR,*

Ayant examiné la *Mise à jour concernant la pandémie de COVID-19 dans la Région des Amériques, préparation pour le COVAX et accès équitable aux vaccins contre la COVID-19* (document CDSS1/2) ;

Considérant la crise mondiale résultant de la pandémie de COVID-19 et l'importance d'un accès rapide, équitable et abordable à des vaccins contre la COVID-19 sûrs et efficaces dont la qualité a été démontrée ;

Reconnaissant le rôle essentiel du programme global de coopération technique de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) pour aider les pays à se préparer à introduire avec succès les vaccins contre la COVID-19 ;

Reconnaissant les efforts déployés par le Bureau sanitaire panaméricain (le Bureau) pour collaborer avec le Mécanisme COVAX et faciliter la participation des États Membres de l'OPS à ce Mécanisme ;

Réaffirmant les principes, les modalités et conditions et les procédures du Fonds renouvelable pour l'accès aux vaccins de l'OPS (Fonds renouvelable) et son utilité pour la santé publique dans la Région des Amériques (résolution CD52.R5 [2013]), ainsi que le

---

\* Cette version contient des ajustements rédactionnels mineurs pour s'aligner sur la version originale en anglais.

---

rôle du Fonds renouvelable en tant qu'un des mécanismes du Mécanisme COVAX pour permettre aux États Membres de l'OPS de se procurer des vaccins contre la COVID-19 ;

Tenant compte du fait qu'il pourrait y avoir de graves contraintes d'approvisionnement en vaccins contre la COVID-19 ;

Notant que 27 pays et territoires autofinancés de la Région des Amériques ont signé des accords d'engagement directement avec Gavi pour participer au Mécanisme COVAX et que 10 pays demanderont à participer à la garantie de marché du Mécanisme COVAX ;

Reconnaissant que le BSP a besoin de l'approbation des États Membres de l'OPS pour mener toutes négociations spéciales qui pourraient être nécessaires dans ces circonstances mondiales exceptionnelles,

***DÉCIDE :***

1. D'inviter instamment les États Membres :
  - a) à avancer sur les plans nationaux préparatoires à l'introduction des vaccins contre la COVID-19 ;
  - b) à reconnaître le Bureau et le Fonds renouvelable comme étant le mécanisme panaméricain de coopération technique le plus approprié pour fournir un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19 à l'ensemble de la Région ;
  - c) à participer activement au Mécanisme COVAX et à plaider pour les principes de solidarité, prix abordables, répartition équitable et accès durable, sans affaiblir les incitations à l'innovation ;
2. De prier la Directrice :
  - a) de continuer à soutenir les États Membres dans la préparation de l'introduction des vaccins contre la COVID-19 en s'engageant à préserver le droit à la possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre ;
  - b) de maintenir la coordination avec les partenaires internationaux et de plaider auprès d'eux pour tirer parti des capacités existantes et des économies d'échelle grâce à des achats groupés conjoints en vue d'obtenir un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19 pour la population, y compris la population des migrants, à un prix forfaitaire bas pour les États Membres de l'OPS participant au Fonds renouvelable ;
  - c) de négocier l'obtention d'un accès aux vaccins contre la COVID-19 au meilleur prix possible pour les États Membres participant au Fonds renouvelable et, si nécessaire et exceptionnellement, d'adapter les modalités et conditions du Fonds renouvelable afin d'affronter les circonstances particulières et garantir l'approvisionnement en vaccins contre la COVID-19 ;

- d) de faire rapport en 2021 au 59<sup>e</sup> Conseil directeur sur les efforts du Bureau pour assurer un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19.

*(Plénière unique, le 10 décembre 2020)*